



# Avis d'appel à candidatures au poste de Secrétaire Général du centre d'arbitrage de la CCJA

publié le 24/11/2013, vu 1302 fois, Auteur : [Eustache Da allada](#)

**La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 29 novembre 2013, par mail à l'adresse électronique suivante : [info@africsearch.com](mailto:info@africsearch.com), ou par courrier à l'adresse ci-après : AFRICSEARCH 33, rue de Galilée 75116 Paris.**

L'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) regroupe dix (17) pays africains, à savoir : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafricaine, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée (Conakry), Guinée-Bissau, Guinée Équatoriale, Mali, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Togo.

Elle vise notamment les objectifs suivants :

- harmoniser le droit des affaires des États Parties au Traité ;
- garantir la sécurité juridique et judiciaire des activités économiques au sein de l'espace couvert par l'Organisation ;
- promouvoir l'arbitrage comme instrument de règlement des différends contractuels.

Dans le cadre de ses activités, le Secrétariat Permanent de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), a commis le cabinet international AfricSearch en vue de procéder au recrutement du Secrétaire Général du Centre d'Arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) dont le siège est à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Cet avis peut être consulté sur le site [www.ohada.org](http://www.ohada.org)

Les dossiers de candidature doivent être composés de :

- une lettre de motivation datée et signée ;
- une copie certifiée conforme du ou des diplômes ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- un extrait d'acte de naissance ou tout document en tenant lieu ;
- un certificat de nationalité.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- être âgé de 50 ans au plus au 31 décembre 2013 et être ressortissant de l'un des pays membres de l'OHADA ;
- être titulaire d'un diplôme de troisième cycle en droit des affaires ;
- avoir une expérience d'au moins dix ans dans le domaine de l'arbitrage ;
- avoir une solide expérience administrative, judiciaire ou du secteur privé d'au moins 10 ans ;
- avoir une bonne connaissance de l'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage

- et d'autres centres d'arbitrages ;
- avoir un sens élevé de discrétion et d'intégrité ;
  - être totalement disponible et faire preuve d'assiduité au travail ;
  - savoir lire et écrire dans l'une des langues de l'OHADA, le bilinguisme étant un atout favorable ;
  - maîtriser l'outil informatique et les technologies de l'information et de la communication.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **29 novembre 2013**, par mail à l'adresse électronique suivante : [info@africsearch.com](mailto:info@africsearch.com), ou par courrier à l'adresse ci-après :  
AFRICSEARCH 33, rue de Galilée 75116 Paris.